

Direction Départementale des Territoires des Alpes De Haute-Provence

Service concerné : **Service Économie Agricole**

Adresse : Direction Départementale des Territoires, avenue Demontzey, CS 10211, 04002 Digne les Bains Cédex

Contact : **Céline HECQUET tel : 04 92 30 20 79.**

LISTE DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'EXPLOITER SOUMISES A PUBLICITE

L'article D331-4-1 créé par décret Numéro 2015-713 du 22 juin 2015 - art 2 précise que :

En application de l'article R 331-4 du code rural, les demandes d'autorisation d'exploiter des terres agricoles, sont soumises à publicité sur le site internet de la Préfecture.

Le tableau ci-après indique l'identité du demandeur de l'autorisation d'exploiter, la superficie des biens, la localisation des biens, l'identité des propriétaires (ou de leurs mandataires), la date d'enregistrement de la demande et son numéro d'enregistrement.

Les demandes concurrentes doivent être déposées auprès de la DDT04 (adresse ci-dessus) **dans les 2 mois qui suivent l'enregistrement du dossier et avant expiration du délai des 2mois.**

Si les dossiers sont déposés à l'expiration du délai ou si les demandeurs n'ont pas précisé qu'ils s'inscrivaient (suite à la publicité) en concurrence avec une précédente candidature, ils ne seront pas opposables dans la comparaison des rangs de priorité.

N° de dossier	Date d'enregistrement	Délai 2 mois	Demandeur	Superficie demandée	Localisation		Propriétaire(s) ou Mandataire(s)
					Commune(s)	N° des parcelles demandées	
04 2020 020	02/03/20	02/05/20	GAEC DU COUSSON	135,87 ha	CHAUDON-NORANTE	OI 001p-002p-080-107p-070p-079p-077-076-075-071p-074-118p-119-120p-121p-122-125-124p-123p-126p-127p-OH213	ONF
				204,30 ha	ENTREVENNES	OD226p-207p-206p-205p-202p-OE162p-163p-164p-166p-167-168-169-170-171-OD241p-240-239-117-118-233-234-133p-132p-134p-136p-137p-138p-242p-228p-229p-232p-235-243-242-244p-222p-221p-223p-224-225-226p-227p208p-OA523-524-OD214p-217p-218p-219p-OE-172-173-OA522-521p-OD211p-210-209-114-111p-125p-124p-140p-139p-120p-145p-144p-202-143-148à157-163-162-169	ONF
				85,58 ha	VALERNES	C225à228-230-231p-232-233-234-OB172p-179p	Indivision JOURDAN
				179,06 ha	ESTOUBLON	OC220-219-218-217-216-215p-214-53-OA116-117-118p-115p-114p-OC203p-213p-205p-OB61p-60p-62p-87p-93p-88p-49p-44p-45p-46p-48-50p-51p-52p-47p-54-89	ONF

